

## ARTICLE RELATIF A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN

Notre intercommunalité a vécu en 2018 une deuxième année à 53 communes, et un peu plus de 76000 habitants.

Elle a conservé ses grands principes.

Tout d'abord poursuivre **un soutien aux communes**, entités au cœur de la vie démocratique locale et de l'action de proximité, au moment où celles-ci devaient tout à la fois subir une baisse des dotations de l'Etat et évoluer dans un environnement de plus en plus compliqué.

Ce soutien est non seulement financier, pour participer au financement des services à la personne ou des investissements municipaux, mais aussi, lorsque cela est possible, technique : aide à l'instruction des autorisations d'urbanisme (une vingtaine par an pour Faramans) , formation des agents municipaux, accès à des ressources juridiques, recherches de financement, par le contrat de ruralité par exemple...

La commune de Faramans a ainsi pu bénéficier, en 2017 et 2018 de financements directs ou améliorés pour la réhabilitation de deux logements (env. 94.000 €) et des travaux sur les voies communales n°2 et n°10 (env. 36.000 €)

L'autre grand principe vise à se doter de moyens pour que le développement économique du territoire ne soit pas subi ou incontrôlé, mais corresponde bien au contraire à des ambitions élevées, des emplois plus diversifiés et équilibrés au niveau des qualifications.

Les zones d'activités, désormais communautaires, ont continué à accueillir des PME en création ou en développement. Le parc industriel de la plaine de l'Ain, recentré sur l'industrie, permet d'accueillir des fleurons, comme l'usine K-Line. Le plus gros investissement industriel en Auvergne-Rhône-Alpes en 2018 est chez nous !

Les travaux de Transpolis, la ville-laboratoire s'achèvent. C'est donc dans notre communauté de communes que seront expérimentés les routes et véhicules du futur. Le reste de la friche du camp des Fromentaux est déconstruit et dépollué, prêt à accueillir ces prochaines années une technopole dédiée aux espaces publics.

Face aux métropoles qui nous entourent, Lyon, Grenoble ou Genève, nous ne devons plus avoir de complexes, et attirer des formations de niveau élevé, de la recherche et développement, des laboratoires, des sièges sociaux...

Cela permettra à toutes et tous de construire des destins professionnels intéressants, voire pour certains de travailler plus près de leur domicile.

ET comme la qualité de vie ne saurait se limiter à la sphère professionnelle, notre communauté de communes poursuit, aux côtés des communes, son soutien financier à de nombreux projets sportifs et culturels.

Nos « trophées des champions 2018 » ont voulu mettre à l'honneur à la fois les acteurs locaux du handisport adapté, mais aussi celles et ceux qui ont consacré plus de 30 années de leur vie au bénévolat sportif.

Et comme il n'est possible de tout évoquer, un petit coup de projecteur cette année sur le CLIC qui conseille les personnes âgées et leurs familles sur toutes les questions liées au vieillissement, et dont l'activité ne cesse de croître.

La Plaine de l'Ain explore enfin depuis quelques années de nouveaux champs de réflexion. Le tourisme, en développant l'offre, au bénéfice des visiteurs comme des habitants. L'agriculture locale, pourvoyeuse d'emplois qualifiés non délocalisables. Et la mobilité, car l'attractivité d'un territoire, c'est aussi la qualité des déplacements domicile-travail.

Haut les cœurs !

Et bonne année 2019 à toutes et tous.